

Les Déterminants de l'Adoption des IFRS par les Entreprises: cas du Maroc

Soumaya Outellou

Docteur, Université Ibn Tofail Kenitra, Maroc

Omar Taouab

Noureddine Abdelbaki

Enseignant chercheur à l'Université Ibn Tofail, Kenitra, Maroc

[Doi: 10.19044/esipreprint.3.2023.p325](https://doi.org/10.19044/esipreprint.3.2023.p325)

Approved: 20 March 2023

Posted: 27 March 2023

Copyright 2023 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Outellou S., Taouab O. & Abdelbaki N. (2023). *Les Déterminants de l'Adoption des IFRS par les Entreprises: cas du Maroc*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.3.2023.p325>

Resume

Suite aux profondes mutations apportées par le phénomène de la mondialisation envahissante, l'économie marocaine est actuellement caractérisée par une grande ouverture à l'international. A ce titre, les entreprises nationales comptent garder leurs positions concurrentielles tout en cherchant en boucle plus d'investisseurs potentiels du monde entier. Pour ce fait, les entreprises doivent présenter leur comptabilité d'une manière claire, transparente et surtout compréhensible par toutes les parties prenantes. Cependant, la comptabilité marocaine, qui repose sur le droit comptable national, ne peut pas satisfaire cette demande. Pour cette raison, l'Etat marocain essaye de se converger aux normes comptables internationales, tout en obligeant des entreprises à l'adopter dans la perspective d'une présentation de leur états financiers, et en permettant à d'autres de l'adopter à titre optionnel. Cet article a pour but d'exposer les résultats obtenus d'une étude réalisée auprès de 82 entreprises de différentes régions du Royaume du Maroc et de différents secteurs, dans le but de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la situation des normes internationales IFRS au niveau du Maroc ?
- Quels sont les facteurs qui définissent l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines ?

Les résultats de notre étude ont prouvé qu'il existe seulement un facteur de contingence qui détermine l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines, qui est la taille de l'entreprise

Mots-clefs: Normes comptables et financières internationales, la normalisation comptable, IFRS pour PME

The Determinants of Adoption the IFRS's by Enterprises: Case of Morocco

Soumaya Outellou

Docteur, Université Ibn Tofail Kenitra, Maroc

Omar Taouab

Noureddine Abdelbaki

Enseignant chercheur à l'Université Ibn Tofail, Kenitra, Maroc

Abstract

As a result of the profound changes caused by the phenomenon of invasive globalization, the Moroccan economy is currently showing a great openness to the international sphere. As such, national companies plan to keep their competitive positions while seeking more potential investors from all over the world. For this reason, companies must present their accounting records in a clear, transparent and comprehensible manner to all stakeholders. However, Moroccan accounting system, which is based on the national accounting law, cannot fully meet those criteria. So, in attempt to remedy the situation, the Moroccan government is trying to comply with the international accounting standards by enforcing them on some companies to produce financial statements and allowing others to adopt them on an optional basis. The purpose of this scientific article is to present the results obtained from a study undertaking using a questionnaire at 82 companies' level, from different regions of the Kingdom of Morocco and from different sectors, in order to answer the following questions:

- What is the situation of international IFRS standards in Morocco?
- What are the factors that define the adoption of IFRS by Moroccan companies?

The results of our study have demonstrated the existence of only one contingency factor which determines the adoption of IFRS by Moroccan companies which is the size of the company.

Keywords: International financial reporting standards, accounting standards, IFRS for SME

Introduction

Au cours du 20^{ème} siècle, le monde a vécu plusieurs évènements en termes de guerres mondiales, économie d'endettement et scandales financiers, dont les plus répandus sont le Krach boursier de 1929 et les deux scandales financiers des deux entreprises américaines Enron et WorldCom. Face à ces circonstances, et pour éviter les scénarios antérieurs, le monde s'est trouvé dans l'obligation de créer plusieurs organismes internationaux afin de réaliser des objectifs au niveau de différents domaines :

- Dans le domaine sécuritaire : On parle de la création de l'ONU en 1945, dont l'objectif est d'assurer la paix internationale et le développement économique et social au niveau de différents pays;
- Dans le domaine monétaire : Après les deux guerres mondiales, le monde a souffert d'une certaine instabilité monétaire et d'un affaissement des relations économiques internationales, d'où l'obligation d'instaurer un système monétaire stable. En effet, les accords de Bretton- Woods de 1945, ont donné naissance à deux organismes, en l'occurrence le Fond Monétaire International et la Banque Internationale de Reconstruction et Développement (Banque mondiale actuellement), qui ont pour vocation principale la réalisation d'une stabilité macroéconomique et financière, et la conservation des économies solides ;
- Dans le domaine commercial : Il y'avait la création de l'organisme du GATT¹, afin d'harmoniser et d'ordonner le commerce international des marchandises ;
- Dans le domaine comptable et financier : La majorité des pays du monde entier, notamment les pays émergents, avait le besoin de créer un ensemble de normes comptables internationales qui peuvent être appliquées par les différentes entreprises, tout en leur permettant de s'ouvrir à l'international et être compétitives, et facilitant ainsi la prise de décisions économiques par l'ensemble des utilisateurs des informations financières. On parle de la création des deux organismes de la normalisation comptables à savoir l'IASC² en Europe, qui va être remplacé par l'IASB³, et le FASB⁴ aux Etats-Unis d'Amérique. Ces deux organismes ont pu alors donner naissance aux deux référentiels comptables US-GAAP⁵ pour les États-Unis et les IFRS⁶ pour l'Europe.

¹General Agreement on Tariffs and Trade (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

²International Accounting Standards Committee.

³International Accounting Standards Board.

⁴Financial Accounting Standards Board.

⁵United States Generally Accepted Accounting Principles.

En effet, ces dernières normes ont été appliquées d'une manière obligatoire par l'UE en 2005 pour l'ensemble des entreprises cotées en bourse. Ainsi, l'efficacité reconnue de ces normes a incité plusieurs entreprises des pays du monde entier, autres que ceux de l'Union Européenne, à adopter ce référentiel international, à l'instar du Maroc. Ainsi, il existe des sociétés marocaines soumises à l'obligation de présenter leurs comptes consolidés aux normes IFRS, notamment: les établissements de crédit. En outre, on trouve d'autres entreprises qui adoptent ces normes à titre anticipé, afin de contribuer à l'amélioration de la compétitivité internationale.

Dans ce sillage, il nous semble important de poser plusieurs questions pour répondre à cette problématique d'adoption des IFRS, à savoir :

- Comment peut-on définir ces normes comptables internationales?
- Quel sont les avantages présentés par ces normes?
- Quels sont les déterminants de l'adoption des normes IFRS par les entreprises marocaines?

La réponse à toutes ces questions se déroulera en quatre points: Le premier est consacré à la définition des concepts clés de l'étude, le second présente la méthodologie tout en expliquant l'utilité de cette étude; Quant au troisième point, il présente les résultats de l'étude, alors que le quatrième et dernier point énonce la discussion.

1. Revue de littérature

L'objectif principal de chaque entreprise est la réalisation d'un maximum de profit, tout en améliorant sa compétitivité que ce soit au niveau national ou international. Pour ce fait, la présentation des comptes comptables et financiers de ces entreprises doit être claire, lisible et compréhensible partout les investisseurs; chose qui ne pourra pas être réalisée que par l'adoption des normes IFRS.

Cette revue de littérature comprend des éléments de réponses aux deux questions secondaires notamment, la définition des normes IFRS, leur cadre conceptuel et les apports de ces normes comptables internationales.

1.1. Définition des normes IFRS

1.1.1 Définition

La normalisation comptable internationale vise à améliorer la compétitivité des entreprises à moyen et à long terme, tout en fournissant plus de visibilité et de clarté sur la situation de l'entreprise. L'adoption des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) permettra alors

⁶International Financial Reporting Standards.

de refléter une bonne image des entreprises vis-à-vis de leur environnement (Fournisseurs, investisseurs, ...).

Afin de bien comprendre la notion du « International Financial Reporting Standards », on va essayer de définir l'origine de chaque composant, comme suit:

- **International** : Les normes IFRS sont internationales et, à ce titre, elles s'intéressent à fournir un cadre de référence aux différentes sociétés cotées, évoluant sur des marchés financiers nationaux et confrontés, par essence, à des cultures et pratiques de place diverses et variées. Comment proposer un langage commun à des entités si différentes tant (1) opérationnellement (par exemple, les secteurs bancaires et assurantiels peuvent-ils recourir aux mêmes techniques de Reporting que le secteur de la grande distribution ?), (2) économiquement (les sociétés évoluant dans des économies développées peuvent-elles communiquer aussi bien et avec des outils équivalents que leurs comparses naviguant au sein d'économies en voie de développement ?) que (3) culturellement (par exemple, les modes de gestion, l'imprégnation de la culture locale n'influent-elles pas sur la manière de communiquer ?)⁷.
- **Financial Reporting** : Les normes IFRS sont, avant toute chose, des normes de Reporting financier qui s'appuient à ce titre sur des techniques financières. Elles mettent ainsi en œuvre des méthodes d'évaluation qui n'étaient rencontrées précédemment qu'à la marge dans les départements de Reporting de la comptabilité et qui constituaient davantage l'apanage de l'univers financier (banquiers, assureurs, analystes financiers, évaluateurs externes, etc.). L'objet de ces méthodes d'évaluation n'est pas uniquement la valeur à laquelle elles aboutissent mais également le moyen de véhiculer cette valeur. A titre d'exemple, une variation de valeur sur instruments financiers n'aura pas les mêmes retentissements sur les acteurs de marché (par exemple, les analystes financiers) si elle est retranscrite en capitaux propres ou en compte de résultat, puisque suivant l'affectation comptable, des mesures de performances différentes seront impactées (par exemple Actif économique).
- **Standards** : Les normes IFRS véhiculent une philosophie voire une idéologie anglosaxonne différente de celles ancrées dans les cadres comptables réglementaires que connaissaient auparavant les pays d'Europe continentale. Cette philosophie très orientée vers les marchés financiers a pour première caractéristique de se présenter,

⁷Olivier Ramond, Luc Paugam, Jean François Casta, Laurent Batsch, « Evaluation Financière et Normes comptables », Paris, Economica, 2012, p. 10-11

par nomenclature, comme une norme (ou standards), et non pas comme une loi (Law).

Le passage aux normes IAS/IFRS, par les entreprises, constitue une véritable opportunité pour revoir et revaloriser la fonction comptable. Une bonne occasion stratégique pour une reproduction des données financières traditionnelles, afin de pouvoir les exposer à l'international.⁸

1.1.2 Cadre conceptuel des normes IFRS

Le cadre conceptuel de l'IASB n'est pas une norme comptable internationale, il ne comporte donc pas de disposition normative en matière d'évaluation ou d'information à fournir. Rien dans ce cadre ne supprime une norme comptable internationale spécifique. Le cadre conceptuel définit d'abord les objectifs et les destinataires de l'information financière publiée dans les états établis selon les nouvelles normes. Ces états financiers ont pour objectif premier et principal de fournir aux investisseurs, c'est-à-dire essentiellement aux apporteurs de capitaux à risque, une information sur la situation financière du groupe et son évolution, sur la mesure de performance de l'entreprise, sur sa rentabilité et sur la création de valeur (financière, par opposition à la création de valeur économique traditionnellement mesurée par la valeur ajoutée)⁹. Parmi les concepts définis par le cadre conceptuel, on cite :

- **Le champ d'application** : C'est à ce niveau que le cadre conceptuel traite ces différentes questions basiques : Les destinataires et l'objectif des états financiers, les caractéristiques qualitatives ou encore les principes à respecter pour l'élaboration des états financiers, ...).
- **Les utilisateurs des états financiers** : Il existe plusieurs personnes qui vont s'intéresser à l'utilisation des états financiers publiés ; on parle bien évidemment des investisseurs actuels ou potentiels, des prêteurs, des fournisseurs et autres créanciers, des États et leurs organismes publics, clients et public. Chacun de ces utilisateurs va voir l'information publiée à sa vision et selon son besoin.
- **L'objectif des états financiers** : L'objectif des états financiers est de fournir une information sur la situation financière, la performance et les variations de la situation financière d'une entreprise, qui soit utile

⁸Traore Halassane Falikou, « Enjeux des normes IAS/IFRS pour les comptes consolidés : cas Omnium Nord Africain », Mémoire de fin d'étude, Université My Ismail, Meknès, année universitaire : 2009-2010, p. 10

⁹Moukil Abdelghani, « L'impact des normes IFRS sur les banques : cas du passage aux normes IFRS dans la BMCE Bank », mémoire pour l'obtention d'un Master spécialisé en économie et stratégie des institutions financières, Université My Ismail, Meknès, 2010/2011, p. 27

à un large éventail d'utilisations pour prendre des décisions économiques.

- **Hypothèses de base** : Deux hypothèses sur lesquelles les états financiers doivent se préparer, à savoir :
 - *Comptabilité d'engagement* : Chaque transaction ou événement doit être enregistré à sa date de réalisation dans les livres comptables et présentés dans les états financiers des exercices auxquels ils se rattachent;
 - *Continuité d'exploitation* : Les états financiers doivent être préparés par l'entreprise selon l'hypothèse que cette dernière est en situation de continuité d'exploitation et poursuivra ses activités dans un avenir prévisible, c'est-à-dire qu'elle n'a ni l'intention ni la nécessité de mettre fin à ses activités. S'il existe une telle intention ou nécessité, l'entreprise doit présenter ses états financiers sur une base différente, et, s'il en est ainsi, la base utilisée doit être indiquée.

1.2. Apports des normes IFRS

L'objectif principal derrière la création des normes comptables financières internationales par le fameux organisme l'IASB est l'harmonisation des écritures comptables et financières des entreprises afin de leur permettre de s'ouvrir sur l'échelle internationale, tout en présentant des états financiers transparents, de haute qualité et comparables.

Le tableau ci-dessous explique les apports des normes IFRS pour les différentes parties prenantes :

Tableau 1. Les utilisateurs et leurs besoins respectifs

Utilisateurs	Besoins	Documents sources	Informations accessibles	Délai d'obtention de l'information
Direction	Informations pour planifier, pour décider de la stratégie et l'affectation des ressources et pour contrôler.	États financiers	Accès complet des documents de base jusqu'aux états financiers.	Informations continuellement accessibles. L'accessibilité ne dépend que de l'organisation.
Actionnaires et investisseurs	Se préoccupent du risque et de la rentabilité de leurs placements : *Informations aidant à déterminer quand ils doivent acheter, conserver ou vendre. *Informations pour estimer la capacité de	États financiers	États financiers plus l'information accessible au public, concernant les succès de l'entreprise sur ses marchés et dans ses opérations.	La date de publication des états financiers doit être antérieure à l'assemblée générale. Cette date est règlementée dans chaque pays. La tendance est à une publication plus précoce.

	l'entreprise de verser des dividendes.			
Banques et prêteurs	Informations pour déterminer si le remboursement de leurs prêts et les intérêts qui y sont liés seront payés à l'échéance.	États financiers rétrospectifs et prévisionnels	États financiers	L'entreprise doit produire ces documents quand elle veut lever des fonds auprès d'une banque ou sur le marché.
Fournisseurs et autres créanciers commerciaux	Informations pour déterminer si leurs créances leur seront remboursées à l'échéance. Les créanciers commerciaux s'intéressent à l'entreprise sur une période plus courte que les prêteurs, sauf s'ils dépendent de la continuité de l'entreprise quand celle-ci est pour eux un client majeur.	États financiers	Théoriquement, ces utilisateurs n'ont pas de droit à davantage d'informations que celle des états financiers. En procédant à des comparaisons et en organisant une veille du renseignement, se faire une idée plus précise.	Au cas par cas.
Clients	Informations sur la continuité de l'exploitation de l'entreprise, surtout quand ils ont des relations à long terme avec elle ou bien qu'ils en dépendent. Les clients s'intéressent particulièrement à la pérennité de l'entreprise.	États financiers	Comme les fournisseurs, les clients demanderont des renseignements directs et les recouperont pour être prévenus des occasions ou des difficultés possibles.	Au cas par cas
Concurrents	Pour comparer les performances relatives.	États financiers	L'analyse de la concurrence résulte de bases de données compilant des états financiers. Ces informations sont recoupées avec la recherche du renseignement et une bonne connaissance du secteur.	Au cas par cas en fonction des ressources allouées à la collecte des renseignements.

Membres du personnel	Information sur la stabilité et la rentabilité de leur employeur. Informations pour estimer la capacité de l'entreprise à rémunérer ses salariés et leur verser les avantages en matière de retraite des opportunités en matière d'emploi.	États financiers	L'accès aux informations est règlementé dans chaque pays.	Au cas par cas, compte tenu du droit du pays concerné.
États et organismes publics	S'intéressent à la répartition des ressources et, en conséquence, aux activités des entreprises. Imposent aussi des obligations d'informations pour réglementer les activités des entreprises, déterminer les politiques fiscales et la base des statistiques nationales.	États financiers souvent restructurés en formulaires réglementaire	De façon récurrente, les formulaires fiscaux. En cas de contrôle fiscal, accès à tous les documents de base.	Chaque pays a ses règles. Par exemple, en France, les formulaires fiscaux doivent être remis à l'administration 3 mois ½ après la clôture de l'exercice comptable.
Public	Les entreprises ont une action sur les individus et sur la collectivité. Par exemple, une entreprise peut contribuer grandement à l'économie du pays, notamment en procurant des emplois et en étant cliente des fournisseurs locaux. Les états financiers peuvent aider le public en renseignant sur les tendances, les évolutions récentes de la prospérité de l'entreprise ainsi que sur l'étendue de ses activités.	États financiers	Accès règlementé	Au cas par cas.

Source: Hervé Stolowy, Michel J. Lebas, Georges Langois, «Comptabilité et analyse financière: une perspective globale», Belgique, De Boeck & Larcier, 1^{er} édition, 2006, p. 27-

2. La méthodologie de recherche

De nombreuses recherches (Watts et Zimmerman, 1990; Raffournier, 1995; Hand et Skantz, 1998; Gassen et Sellhorn, 2006) ont démontré que la taille de l'entreprise a une forte influence sur le choix de la politique comptable d'une compagnie. (Ahsina, 2013, p.4)

En effet, les entreprises de grandes tailles sont supposées publier davantage d'informations plus que les plus petites puisqu'elles ont, en général, une demande d'information de la part du public plus importante et sont soumises à un examen plus attentif de la part des analystes financiers (Schipper, 1991).

Dans le même sens, Dye (1985) a suggéré que les dirigeants d'entreprises de petite taille, dont les rapports annuels sont la seule source d'informations possible pour leurs concurrents, peuvent être réticents à l'idée de publier un grand nombre d'informations.¹⁰

Par ailleurs, Watts et Zimmerman considèrent la taille comme indicateur de la visibilité politique de la firme: « *size is a proxy for political attention* », Watts et Zimmerman. ((1990), p. 61)¹¹

Il faut rappeler que la taille de l'entreprise pourra être déterminée soit par son chiffre d'affaires, ou encore selon le nombre de salariés.

A partir des éléments précités, on peut poser comme 1^{ère} hypothèse:

Hypothèse1: La taille de l'entreprise pourra être un facteur pour l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines.

Selon Marchal et Al, la première application des IFRS comme politique comptable (soit d'une façon volontaire ou obligatoire) mène à un accroissement de la dette financière, et donc à l'attraction de plus d'investisseurs au niveau universel.

D'une autre part, une entreprise qui a besoin d'un soutien financier de ses créanciers est incitée à opter pour les choix permettant de réduire le niveau d'endettement. Le taux d'endettement donc est associé au risque de défaillance de l'entreprise (Bilodeau et al. 2005).

Dans le même contexte, Watts et Zimmerman (1990) ont opté pour un autre ratio qui est le ratio de dettes sur fonds propres, et ont conclu que plus ce ratio est élevé, plus les dirigeants auront tendance à utiliser des méthodes permettant à augmenter le résultat et donc à relever les capitaux propres. Alors, pour diminuer le risque de défaillance il faut améliorer la capacité d'endettement, tout en faisant réduire le niveau du levier d'endettement.

¹⁰Corinne Bessieux-Ollier, Élisabeth Walliser, «Sur la contingence du référentiel comptable: l'exemple des Entreprises Françaises cotées sur Alternext», 2014/1 N° 100, p. 79-80

¹¹Thomas Jeanjean, « La théorie positive de la comptabilité : une revue de critiques », Cahier 99 – 12 du CEREG, Université Paris – Dauphine, p. 30

De plus, Jensen et Meckling (1976) considèrent que l'endettement donne la possibilité aux actionnaires d'augmenter leur richesse au détriment des créanciers. Les coûts d'emprunt étant basés sur le risque actuel de l'entreprise, les actionnaires sont incités à investir les fonds empruntés dans des projets plus risqués que ceux existants, pour augmenter la rentabilité sans coût supplémentaire¹².

A son tour, Raffounier (1990) a déclaré que l'endettement des entreprises, la rémunération des dirigeants ou encore la taille, l'approximation de la «visibilité politique», sont généralement utilisés dans l'explication des choix comptables par la théorie comptable positive¹³. En se basant sur les données précitées, on peut poser comme deuxième hypothèse:

Hypothèse 2: L'endettement de l'entité comme indicateur pour l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines.

Les investisseurs sont considérés «normalement» les premiers «clients» du processus de normalisation comptable et financier, de façon qu'ils peuvent optimiser leur choix et décisions, tout en se basant sur des données plus fiables et claires. Mais est ce que les entreprises ayant des activités à l'étranger ont plus de chance d'adopter les IFRS?

Une étude menée par Cuijpers et Buijnik(2005) dans le contexte européen sur les rapports annuels de l'exercice 1999, montre que les groupes, adoptant volontairement les normes internationalement reconnues, sont généralement cotés à l'étranger et ont une activité internationale¹⁴.

Dans le même contexte, Dumontier et Raffounier (1998), El-Gazzar et al. (1999), Ashbaught (2001) ont montré qu'une cotation sur un marché américain encourageait les groupes à adopter volontairement un référentiel comptable internationalement reconnu (US GAAP ou IAS/IFRS)¹⁵. Dans ces circonstances, on peut supposer que les firmes en dehors du marché marocain auraient tendance à choisir le référentiel le plus proche des sociétés européennes.

En effet, la présence d'investisseurs étrangers, institutionnels ou individuels, pourrait influencer le fonctionnement des conseils

¹²Corinne Bessieux-Ollier, Élisabeth Walliser, «Sur la contingence du référentiel comptable: l'exemple des Entreprises Françaises cotées sur Alternext», 2014/1 N° 100, p. 78.

¹³Donatien Avelé, « la théorie positive de la comptabilité : Aspects théorique et critique » Université Moncton Canada, 2013, p. 7

¹⁴Samira Demaria, «Le choix d'options comptables lors de la première application des normes IAS/IFRS, observation et compréhension des choix effectués par les groupes français » Université Nice Sophia Antipolis 2008, p. 101

¹⁵Khalifa Ahsina, « l'adoption des normes comptables internationales IAS/IFRS par les sociétés cotées au Maroc, un essai d'observation et de modélisation », Université Ibn Zohr, Agadir, 2013, p. 6

d'administration des entreprises (Parrat, (2003); Pérez, (2003))¹⁶, tout en incitant ce dernier à adopter les normes internationales. La troisième hypothèse est alors :

Hypothèse 3: L'existence des investisseurs étrangers et l'exposition de l'entité à l'international est un déterminant de l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines.

Pour pouvoir analyser nos trois hypothèses, on a réalisé une étude empirique (2018) au niveau de 100 entreprises marocaines, dispersées sur tout le Royaume du Maroc, afin de pouvoir présenter des résultats plus significatifs.

Le choix de notre échantillon est fait sur la base d'un échantillonnage non probabiliste, plus particulièrement boule de neige, avec une loi de distribution normale. Ainsi, l'approche méthodologique adoptée est hypothético-déductive avec l'utilisation de la méthode de l'enquête comme moyen de collecte des données.

En effet, le taux de réponse a atteint 82%, et le traitement des informations collectées a été réalisé sur la base des deux logiciels : Sphinx et SPSS.

Notre modèle d'étude est présenté mathématiquement sous la forme suivante:

$$Y = f(X1, X2, X3)$$

Avec: Y= Adoption des IFRS par les entreprises marocaines (Variable **expliquée/dépendante**), qui peut prendre les deux modalités {0;1}

X1 = La taille de l'entreprise (Variable explicative 1) X2 = L'endettement de l'entreprise (Variable explicative 2) X3 = L'exposition à l'international (Variable explicative 3)	}	Variables Indépendantes
---	---	------------------------------------

Notre modèle d'étude est présenté sous la forme économétrique comme suit:

$$Y = b_0 + b_1X_1 + b_2X_2 + b_3X_3$$

Avec :

($b_0; b_1; b_2; b_3$) : coefficients estimés des variables indépendantes

Y = + : L'entreprise va choisir l'adoption des IFRS

Y = - : L'entreprise ne va pas choisir l'adoption des IFRS

¹⁶Anouar El Abbadi, «L'adoption des normes IFRS par les groupes marocains, les opportunités et contraintes et leurs apports à la bonne gouvernance Cas pratique banque centrale populaire», Université My Ismail, Meknès, 2011-2012, p. 63.

3. Résultats obtenus

Avant de procéder à l'analyse de nos variables explicatives, on doit mesurer si notre modèle d'étude est pertinent. Pour ce faire, on a pu étudier l'indépendance des variables explicatives dans le choix des facteurs explicatifs, tout en se reposant sur les tableaux suivants:

Tableau 2. Matrice de corrélation des variables explicatives

		Taille de l'entreprise	Endettement de l'entreprise	L'exposition à l'international
Taille de l'entreprise	Corrélation	1,000	0,020	-0,342
	Signification (bilatérale)		0,860	0,002
Endettement de l'entreprise	Corrélation	0,020	1,000	-0,107
	Signification (bilatérale)	0,860		0,337
L'exposition à l'international	Corrélation	-0,342	-0,107	1,000
	Signification (bilatérale)	0,002	0,337	

Source: Logiciel SPSS après la saisie des données

Tableau 3. Test de colinéarité des variables explicatives VIF

Variables explicatives	Statistiques de colinéarité	
	Tolérance	VIF
Taille de l'entreprise	0,883	1,133
Endettement de l'entreprise	0,988	1,012
Exposition de l'entreprise à l'international	0,873	1,145

Source: Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

À cet échelon, on a pu faire trois sortes d'analyses à savoir: descriptive, bi-variée et l'analyse explicative.

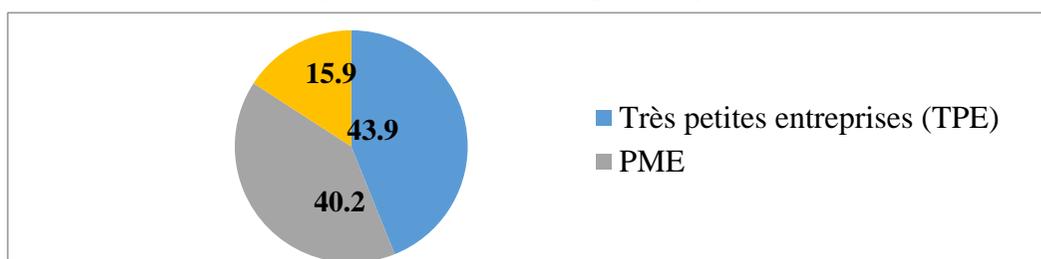
3.1. Les résultats de l'analyse descriptive

L'analyse descriptive permet de donner des informations sur des variables liées aux entreprises enquêtées. A titre d'illustration, pour notre étude, les très petites entreprises représentent 44%, les PME 40% et les Grandes entreprises avec un pourcentage de 16%.

Tableau 4. La taille des entreprises ayant participé à l'enquête

Taille de l'entreprise	Effectif de l'entreprise	Fréquence	Pourcentage
Très petites entreprises (TPE)	1-2	13	15,9
	3-9	23	28,0
PME	10-199	33	40,2
Grande entreprises	200 et plus	13	15,9
Total		82	100,0

Source : Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Figure 1. La taille des entreprises enquêtées

Source : Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Par ailleurs, le moyen de financement le plus utilisé par les entreprises enquêtées est l'autofinancement avec 70 % environ.

Tableau 5. Moyen de financement des entreprises

Moyens de financement	Nombre	% d'Observation
Autofinancement	57	69,50%
Prêts courants des associés	36	43,90%
Emprunts auprès des établissements de crédit	43	52,40%
Crédit-bail	13	15,90%
Subventions bancaires	7	8,50%
Total des entreprises enquêtées	82	

Source : Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel Sphinx

3.2. Les résultats de l'analyse bi-variée

Cette analyse, qui fait partie de l'analyse descriptive, consiste à étudier les relations entre deux variables qui peuvent être qualitatives ou quantitatives. Pour notre cas, les relations auxquelles on va s'intéresser sont celles qui lient la variable qualitative (dépendante) et chaque variable explicative de notre modèle.

3.2.1 L'analyse bi-variée de la taille de l'entreprise et l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines

La taille de l'entreprise est exprimée par l'effectif de l'entreprise.

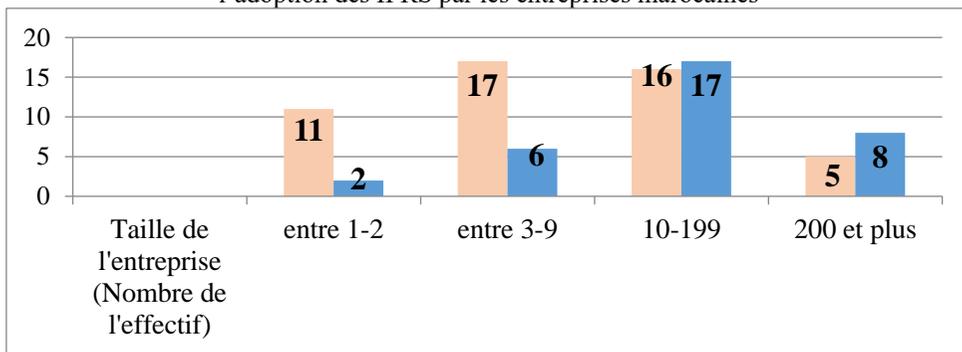
La première étape pour analyser la liaison entre une variable qualitative et une variable quantitative est la représentation graphique. Pour ce fait, on va croiser les valeurs de chacune des variables pour étudier l'existence ou non de liaison entre nos deux variables.

Tableau 6. Tableau croisé de la taille de l'entreprise et l'adoption des IFRS

Taille de l'entreprise (Nombre de l'effectif)	Adoption des IFRS par les entreprises marocaines enquêtées		Total
	Non	Oui	
1-2	11	2	13
3-9	17	6	23
10-199	16	17	33
200 et plus	5	8	13
Total	49	33	82

Source: Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Figure 2. Graphique à barre qui démontre la relation entre la taille de l'entreprise et l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines



Source : Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

D'après le tableau et le graphique présentés ci-dessus, on constate que la décision de l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines varie positivement avec l'effectif de l'entreprise (la taille de l'entreprise).

3.2.2 L'analyse bi-variée de l'endettement de l'entreprise et l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines

Pour l'analyse de ces deux variables dites qualitatives, on va se limiter à l'analyse du tableau croisé. Le calcul du coefficient de contingence va nous permettre d'indiquer la relation existante entre les deux variables en

question. L'endettement de l'entreprise est mesuré par le recours aux emprunts auprès des établissements de crédit.

Tableau 7. Tableau croisé de l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines et les emprunts auprès des établissements bancaires

L'endettement de l'entreprise	Adoption des IFRS par les entreprises enquêtées		Total
	Non	Oui	
Non	20	17	37
Oui	29	16	45
Total	49	33	82

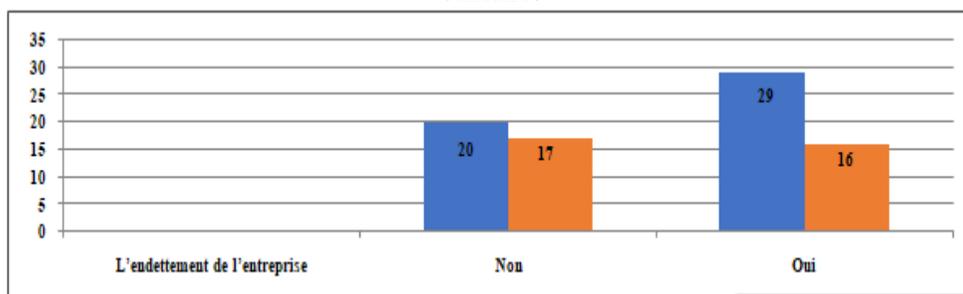
Source : Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Tableau 8. Le calcul du coefficient de contingence entre l'adoption des IFRS et le recours aux emprunts bancaires

	Valeur	Signification approximative
Coefficient de contingence	0,105	0,340
Nombre d'observation valides (N)	82	

Source : Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Figure 3. Graphique à barre de la relation entre l'adoption des IFRS et les emprunts bancaires



Source: Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Selon les résultats obtenus ci-dessus, on trouve que dans le cas des entreprises qui ne font pas recours aux emprunts auprès des établissements de crédit, 20 d'entre elles ne pensent pas adopter les IFRS et seulement 17 entreprises pensent le faire. Quant au cas des entreprises enquêtées qui s'endettent auprès des établissements bancaires, 29 parmi elles ne pensent pas adopter les IFRS et seulement 16 pensent le faire. Ainsi, le calcul du coefficient de contingence et le seuil de signification certifie qu'elle n'existe pas de relation entre l'adoption des IFRS et l'endettement (le recours aux emprunts bancaires).

3.2.3 L'analyse bi-variée de l'exposition à l'international et l'adoption des IFRS par les entreprises marocaines

L'exposition à l'international est exprimée par l'ampleur du chiffre d'affaires étranger par rapport au chiffre d'affaires net de l'entreprise.

Tableau 9. La relation entre l'adoption des IFRS et l'exposition à l'international

Exposition de l'entreprise à l'international (Ampleur du CA à l'étranger par rapport au CA net de l'entreprise)	Probabilité d'adoption des IFRS		Total
	Non	Oui	
Faible	5	5	10
Médiocre	2	1	3
Important	1	4	5
Pas de réponse	41	23	64
Total	49	33	82

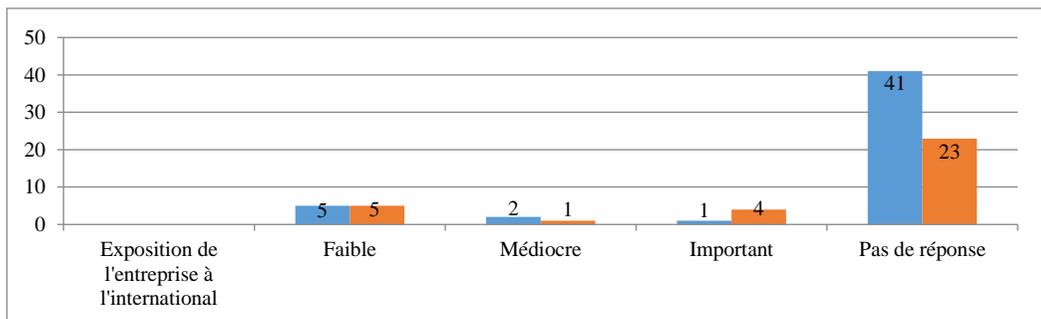
Source: Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Tableau 10. Les mesures symétriques

	Valeur	Signification approximative
Coefficient de contingence	0,222	0,237
N d'observations valides	82	

Source : Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Figure 4. La relation entre l'adoption des IFRS et l'exposition à l'international



Source: Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Les informations présentées ci-dessus, plus particulièrement la valeur du coefficient de contingence (qui égale à 0,222) et le seuil de signification (0,237), nous atteste que les deux variables en question qui sont : l'adoption des IFRS et l'exposition à l'international sont deux variables indépendantes.

3.3. Les résultats de l'analyse par régression logistique

La formule de notre modèle probabiliste sous régression logistique est exprimée comme suit :

$$P(Y) = \frac{1}{1 + e^{-(b_0 + b_1X_1 + b_2X_2 + b_3X_3)}}$$

Avec :

P(Y) : La probabilité que les entreprises vont choisir d'adopter les IFRS (Variable dépendante).

Le b_0 est la constante.

Les coefficients b_1 , b_2 et b_3 sont des coefficients estimés des variables indépendantes (Prédictrices)

X1, X2 et X3 Les variables indépendantes (X1 (la taille de l'entreprise), X2 (l'endettement de l'entreprise) et X3 (l'exposition de l'entreprise à l'international).

Au niveau de cette étude, on a ajouté progressivement nos variables explicatives, tout en essayant de juger la qualité du modèle; et à chaque étape, on a calculé le test de khi-deux, qui représente l'indicateur statistique de signification globale du modèle, ainsi que les valeurs R2 de Cox et Snell et de Nagelkerke, afin de mesurer à quelle étape le modèle est bien ajusté.

Tableau 11. Variables de l'équation

		B	E. S	Wald	Ddl	Sig.	Exp(b)
Pas 1 ^a	Taille de l'entreprise	0,831	0,302	7,551	1	0,006	2,295
	Endettement de l'entreprise	-0,567	0,490	1,334	1	0,248	0,567
	Exposition de l'entreprise à l'international	-0,016	0,239	0,004	1	0,948	0,984
	Constante	-2,234	1,368	2,664	1	0,103	0,107
a. Introduction des variables au pas 1 : Exposition de l'entreprise à l'étranger.							

Source: Élaboré par les auteurs à travers l'utilisation du logiciel SPSS

Ainsi, la seule variable significative au niveau de notre équation de régression logistique est la taille de l'entreprise, avec:

-un coefficient qui égal à 0.831 ;

-un degré de signification qui égal à 0.006 (qui est inférieur à 5%)

-Expo (b1) ou le Odds Ratio = 2,295, cette valeur nous prouve que plus la taille de l'entreprise augmente d'une unité, plus il y a une chance égale à 2,295 que cette entreprise adoptera les IFRS;

-Les statistiques de Wald pour $b_1 = 7,551$ ce qui est largement supérieur à 0, cela veut dire que ce coefficient pourra contribuer à l'amélioration du modèle.

Notre équation de régression logistique est alors présentée ainsi:

Logit (adopt IFRS) = -2,234+0,831 Taille-0,567 Endettement-0,016 Exposition à l'international

4. Discussions

L'analyse des données révèle que la taille de l'entreprise pourra déterminer le choix de l'entité marocaine d'adopter les IFRS, ce qui confirme la première hypothèse de la présente recherche. D'une manière générale, d'après notre étude empirique, il semble que la réticence de la majorité des entreprises marocaines à l'adoption d'un référentiel comptable international n'est en fait expliquée que par la nouveauté de sujet pour quelques interviewers, tandis que pour d'autres, cette méfiance d'adoption des IFRS est expliquée par de nombreux inconvénients présentés par ce référentiel, qui résident en: la rareté des compétences qui maîtrisent les IFRS, le coût élevé de la mise en place de ces normes au sein des entreprises et un manque de formations destinées aux dirigeants des sociétés en la matière.

Conclusion

L'objectif derrière cet article est de mettre la lumière sur la notion des IFRS, son cadre conceptuel et ses différents apports, tout en étudiant les déterminants expliquant l'adoption de ces normes comptables internationales par les entreprises marocaines, tout en se basant sur une revue de littérature et une étude empirique.

Les normes IFRS au niveau du Royaume du Maroc constituent un sujet jeune et actuel dans le monde des affaires, surtout qu'il existe peu de travaux réalisés au sujet de ces normes comptables internationales, que ce soit sur la recherche documentaire (El Hamma (2012); Haoudi (2015); Baghar (2017); Ghandari (2018)), ou pratique (Ahsina (2012); Taouab, Ahsina et Daghri (2014); El Hamza (2018)).

Par ailleurs, en se basant sur notre étude théorique et empirique; est ce qu'il existe d'autres déterminants à prendre en considération pour l'évaluation des déterminants de l'adoption des normes IFRS dans le contexte marocain?

References:

1. Alain Burlaud et Bernard Colasse, « Normalisation comptable internationale : Le retour du politique? Crises et nouvelles problématiques de la valeur », France, 2010

2. Anouar El Abbadi, «L'adoption des normes IFRS par les groupes marocains, les opportunités et contraintes et leurs apports à la bonne gouvernance Cas pratique banque centrale populaire» Université My Ismail, Meknès, 2011-2012
3. AzzouzElhamma, « Comprendre les normes comptables internationales IAS/IFRS au Maroc », 1ère édition, 2012
4. Bernard Grais, « Méthodes statistiques », Paris, 3ème édition, Dunod, 2003
5. Corinne Bessieux-Ollier, Élisabeth Walliser , «Sur la contingence du référentiel comptable: l'exemple des Entreprises françaises cotées sur Alternext», 2014/1 N° 100
6. Damodar N. Gujarati, « Économétrie », Bruxelles, Belgique, Traduction de la 4ème édition américaine par Bernard Bernier, éditions de Boeck Université, 2004
7. Donatien Avelé, « La théorie positive de la comptabilité : Aspects théorique et critique » Université Moncton Canada, 2013
8. Grégory Heem, « Lire les états financiers en IFRS », Paris, Éditions d'Organisation, 2004
9. Hervé Stolowy, Michel J.Lebas, Georges Langois, «Comptabilité et analyse financière: une perspective globale», Belgique, De Boeck & Larcier, 1^{er} édition, 2006
10. Khalifa Ahsina, « Implementing IAS-IFRS in the Moroccan Context: An Explanatory Model», International Journal of Accounting and Financial Reporting, vol.2, No.2, 2012
11. Khalifa Ahsina, «L'adoption des normes comptables internationales IAS/IFRS par les sociétés cotées au Maroc un essai d'observation et de modélisation », Université Ibn Zohr, Agadir, 2013
12. Khalifa Ahsina, Omar Taouab et Mariam BoukariCherqaoui, « L'impact de l'adoption des IFRS sur les sociétés cotées à la bourse de Casablanca : une étude exploratoire », La revue Gestion et Organisation, 2014
13. Mariam Boukari Cherqaoui, « Étude de la pertinence des normes IFRS au regard de l'analyse crédit bancaire des entreprises », Thèse en vue de l'obtention du titre de Docteur en Sciences de gestion, Université Paris-Dauphine, Paris, France, le 18 Février 2014
14. Moukil Abdelghani, « L'impact des normes IFRS sur les banques : cas du passage aux normes IFRS dans la BMCE Bank », mémoire pour l'obtention d'un Master spécialisé en économie et stratégie des institutions financières, Université My Ismail, Meknès, 2010/2011
15. Olivier Ramond, Luc Paugam, Jean François Casta, Laurent Batsch, « Évaluation Financière et Normes comptables », Paris, Economica, 2012

16. Ross L Watts et Jerold L Zimmerman, « Positive Accounting Theory: A Ten-Year Perspective», *The Accounting Review*, Vol. 65, 1990
17. Samira Demaria, « Le choix d'options comptables lors de la première application des normes IAS/IFRS, observation et compréhension des choix effectués par les groupes français » Université Nice Sophia Antipolis 2008
18. Thomas Jeanjean, «La théorie positive de la comptabilité: une revue de critiques », Cahier 99 – 12 du CEREG, Université Paris-Dauphine
19. Traore Halassane Falikou, « Enjeux des normes IAS/IFRS pour les comptes consolidés : cas Omnium NordAfricain », Mémoire de fin d'étude, Université My Ismail, Meknès, année universitaire 2009-2010
20. www.ifrs.org
21. <http://www.leconomiste.com>
22. www.spss.espaceweb.ushebrooke.ma
23. www.memoireonline.com
24. www.e-finanse.com
25. www.ecossimo.com